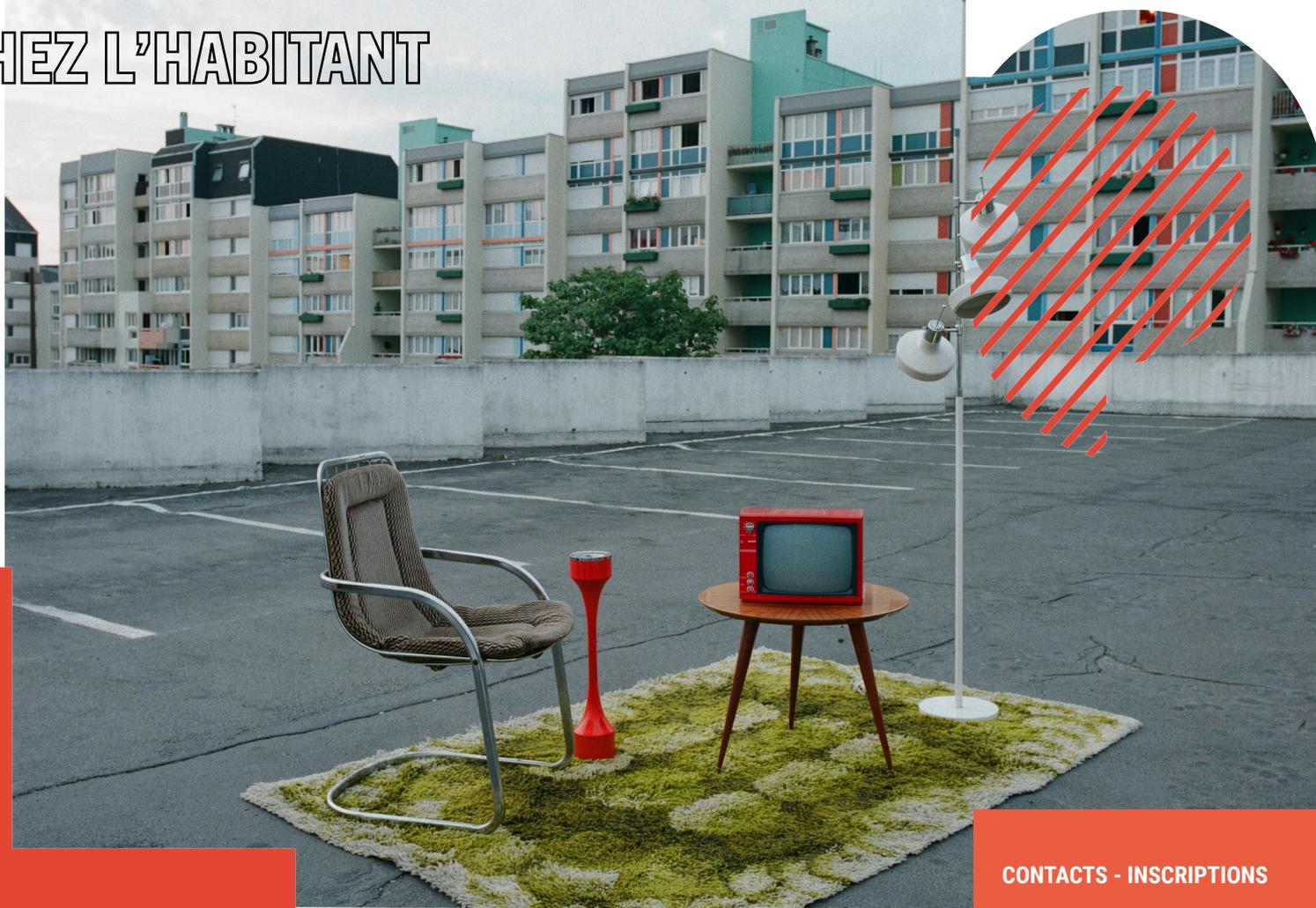


COURTS CHEZ NOUS

DES PROJECTIONS DE FILMS COURTS CHEZ L'HABITANT



Programmez chez vous une séance de films courts accompagnée d'un réalisateur et invitez vos convives à cette séance inédite.

Le principe est simple. Tout habitant d'un village ou d'une petite ville de la région qui le souhaite peut accueillir une projection de courts métrages et un réalisateur dans le lieu de son choix et y convier une vingtaine de personnes – amis, famille, voisins, adhérents, usagers, collègues... – dans un cadre convivial.

Que ce soit dans votre salon, dans votre jardin, ou au sein de structures telles qu'une entreprise via le comité d'entreprise, une bibliothèque, un centre social, une salle communale, un café associatif, un lieu de distribution AMAP, un tiers-lieu, nous pouvons construire votre séance de cinéma et rencontrer un ou une réalisateur-trice !

Parce que le film court a de grandes histoires à nous raconter, embarquez avec nous dans une soirée pas comme les autres !

QUI SOMMES- NOUS ?

Effervescente et exigeante, l'aventure construite par l'Acap explore les territoires d'expression artistique propres au cinéma et aux images et s'inscrit résolument du côté de leur partage auprès des publics les plus divers. En collaboration avec des artistes, des salles de cinéma, des acteurs sociaux, éducatifs et culturels, le Pôle régional image déploie sur les Hauts-de-France, une programmation culturelle marquée par le goût de l'expérimentation, le choix de la diversité et la volonté de faire vivre aux publics, grands et petits, l'expérience des images sous toutes leurs formes.



CONTACTS - INSCRIPTIONS

Axelle Libermann

Chargée de mission éducation aux images hors temps scolaire
axellelibermann@acap-cinema.com
Tel : 06 25 48 97 26

Mathilde Derôme

Coordinatrice hors temps scolaire, mission de pôle régional d'éducation aux images
mathildederome@acap-cinema.com

Acap - pôle régional image

8, rue Dijon - BP 90322 -
80003 Amiens cedex 1
Tel : 03 22 72 68 30
www.acap-cinema.com



> LES FILMS COURTS

Le programme sera composé de 3 à 4 courts métrages régionaux pour une durée maximale de 1h30, dont :

- 1 film choisi par vous parmi une pré-sélection
- 1 film choisi par le cinéaste invité
- 1 film réalisé par le cinéaste

Des fictions, des documentaires, des films d'animation : il y en aura pour tous les goûts !

> UN REALISATEUR INVITE

Un ou une réalisatrice sera présent pour échanger avec vous et le public sur son film et son métier. Nous nous chargeons d'organiser sa venue.

> LE PUBLIC DE LA SEANCE

Entre 10 et 20 personnes. C'est à vous d'inviter les futurs spectateurs (vous recevrez des cartons d'invitation à distribuer).

> DE QUOI A-T-ON BESOIN ?

Le matériel de projection est fourni et l'installation est assurée par nos soins. Vos convives seront invités à apporter un siège et de quoi boire et grignoter.

> DANS QUELS ESPACES PEUT-ON ORGANISER UNE PROJECTION ?

Votre jardin en été pour une version plein air, votre salon, votre grange, le local de votre association...

Le tout est de disposer d'un espace pouvant accueillir minimum 10 personnes assises, de disposer un plafond de 2,30 minimum, un accès à des toilettes, et de quoi se raccorder à l'électricité.

> COMBIEN ÇA COÛTE ?

Aucun frais engagé par vous, aucun coût pour le public, la séance est pris en charge par notre structure.

> COMMENT FAIRE POUR PROPOSER UNE SÉANCE ?

Appelez-nous ou envoyez-nous un mail, nous construirons l'évènement avec vous.

Alors, bientôt des courts chez vous ?

